

◆ DÉFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE (DECI)

La Commission Sécurité Municipale en coordination avec les pompiers a finalisé l'étude relative à la mise aux normes de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI). Le projet présenté a été validé par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

La DECI à quoi ça sert ? Elle a pour objectif la protection des biens et des personnes contre les incendies.

Le "Plan de DECI" est obligatoire pour toutes les communes. Toute demande de permis de construire sur une zone non couverte par la DECI est systématiquement refusée.

Ce plan préconise pour chaque secteur géographique la mise en place des équipements correspondants aux risques identifiés. Ces équipements : bornes incendies, citernes souples, points d'aspiration ont tous la fonction de tenir à disposition des services d'incendie et de secours un volume d'eau important utilisable immédiatement.

Le débit minimum est de 30 m³ pour 1 heure à pression de 1 bar. L'équipement de DECI doit être situé à moins de 400 mètres des bâtiments. Les équipements actuels sont uniquement des poteaux incendie alimentés par le réseau d'eau public (SMDEA) et ils ne couvrent qu'une petite partie des habitations, en général le centre du bourg et des hameaux. Lorsque le réseau d'eau public ne peut pas fournir le volume d'eau nécessaire du fait de la section de la canalisation, l'installation d'un poteau incendie se révèle impossible. Il faut alors recourir à l'installation de citernes souples sécurisées qui seront placées sur des espaces communaux ou bien sur des espaces privés après validation d'une convention avec le propriétaire.

Nous devons dans les 5 ans à venir mettre en place 15 citernes souples afin de disposer de la DECI propre à protéger l'ensemble des bâtiments de la commune. Cette mise aux normes représente un investissement total de 110.000 euros pour lequel nous avons sollicité et obtenu pour partie des subventions tant auprès de l'Etat que du Département.

En 2021 la DECI est programmée sur : Le Merviel, Ploumail, Sainte-Croix, Embayourt (en partenariat à 50/50 avec Vira).

◆ BILAN DE LA JOURNÉE PARTICIPATIVE SUR LES TRAVERSÉES DE VILLAGES



Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à cette journée riche en échanges et témoignages.

Vous pouvez retrouver la synthèse de cette journée sur le **site internet de la mairie** et sur les **panneaux d'affichages de la commune**.

ACTUALITÉS

◆ Défibrillateur

Un premier défibrillateur est en service à la salle d'animation de Dun, un second est commandé pour une mise en place à l'extérieur de la mairie. Un programme de formation sera proposé prochainement.

◆ Adressage des rues au Merviel

L'adressage des rues a été installé au Merviel.



◆ Soutien à la famille Pastor

Suite à l'incendie de la maison de la famille Pastor qui a eu lieu le 6 février, la famille remercie sincèrement toutes les personnes qui ont participé à la cagnotte de soutien. 2000 € ont été récoltés par chèques et 3100€ par la cagnotte en ligne.

◆ Taille des platanes

Ce mois-ci, l'équipe municipale a réalisé la taille des platanes. Cette taille dite en « tête de chat » est une taille sévère qui nécessite d'être réalisée tous les trois ans. Elle est réalisée pour contenir les arbres dans les espaces contraints. Les platanes étant des arbres pouvant se développer jusqu'à 40 m naturellement.



Appel à référents...

◆ COMPOSTEURS PARTAGÉS

Dans le cadre de la politique de réduction des déchets lancée par le SMECTOM et la Communauté de Communes de Mirepoix, la Commune de Dun a installé à l'essai un composteur partagé au Merviel.

Pour en installer sur d'autres zones nous avons besoin de référents. Le rôle du référent est de vérifier le bon fonctionnement, remuer de temps en temps les déchets organiques afin que la magie opère. La terre recréée est ensuite à disposition de toutes les personnes qui le souhaitent. Contactez la mairie, si vous souhaitez participer pour votre secteur.



En prenant l'habitude de composter les déchets organiques :

-Je réduis d'1/3 en moyenne ma poubelle ! D'autant plus que le passage aux poubelles individuelles en 2022 induira de payer ses déchets selon la quantité jetée.

-J'agis pour mon environnement en réduisant les déchets à acheminer vers les sites d'enfouissement. En effet au train où nous allons actuellement, le site d'enfouissement de Berbiac serait plein en 2035 !

- C'est aussi se prémunir d'une augmentation des factures puisque, entre autre, la taxe générale des activités polluantes (TGAP) sera appliquée pour le site de Berbiac dans les prochaines années. Cela induira une augmentation du coût de 16€/tonne à 65€/tonne.

-Ma poubelle ménagère sent moins mauvais sans les déchets organiques.

-Ensemble nous produisons un engrais naturel pour nos villages.

Et c'est un geste simple pour rendre à la nature ce qu'elle nous a prêté !

◆ MÉDIATHÈQUE : Bienvenue dans le réseau lecture, un service gratuit !

La médiathèque de Dun est située au niveau de la Poste. L'équipe des 12 bénévoles ainsi que la salariée coordinatrice (et également bénévole) vous accueille sur différentes plages horaires :

Le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 17h/Le jeudi de 9h à 12h/Le vendredi de 16h à 18h/Le samedi de 10h à 12h.

Au menu de la médiathèque de Dun ce mois-ci :

- Une « Rétrospective Fellini » : ses films, la musique de Nino Rota, des ouvrages documentaires, entretiens, photos. A suivre en cinéma : Thématiques « François Ozon », et « Jaoui-Bacri ».

- Prolongation de la thématique sur l'Amour (inspirée du mois de février) ... ça ne fait pas de mal ! (Mademoiselle Zazie..).

Un auteur en lumière chaque mois : Yanick Lahens, auteure haïtienne.

Découvrir un auteur BD : En ces temps où la fiction rejoint la réalité : Enki BILAL, célèbre auteur de science-fiction. Une large sélection de ses œuvres vous attend à la médiathèque de Dun.

Ainsi qu'un auteur ariégeois : Espé « le Col de Py », « le Perroquet »..

Côté docs : Une sélection autour des activités « découverte nature » et du jardin.

Et toujours : des BD, des DVD, des livre audios, des CD, des revues, des livres pour enfants et adultes... Des arrivages de nouveautés. Les réservations d'une semaine sur l'autre sont possibles si les documents sont disponibles sur le réseau, ou dans le mois en provenance de la Bibliothèque départementale.

◆ UN NOUVEL ÉQUIPEMENT POUR L'ÉQUIPE TECHNIQUE

La tondeuse autoportée Honda ayant rendu l'âme après 25 années de bons et loyaux services, la commune a investi dans une débroussailleuse autoportée 4 roues motrices de marque Grillo.

Cet outil professionnel, plébiscité par notre équipe technique après avoir testé 2 modèles (Grillo et Iseki) va lui permettre d'élargir les possibilités d'entretien des espaces verts notamment ceux couverts de broussailles.

La revente d'un motoculteur porte outils très peu utilisé a permis de financer pour plus de la moitié cet achat.

